



COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE RONTALON du 26 janvier 2015

Présents : C. FROMONT, J-Y. BOUCHUT, P. PIECHON, J-P. THORAL, C. CROZIER, F. ISOREZ, M. JOYAU, A. ZUPPETTI, S. MARDUEL, B. BERTHOLON, E. CARRA, C. JUGNET, Franck GREGOIRE, V. SALIGNAT, Audrey STANIS

Désignation d'une secrétaire de séance : Pascale PIECHON

Compte rendu du conseil municipal du 15 décembre 2014 :

Certains membres du conseil municipal relèvent des fautes d'orthographe et approuvent ce compte-rendu à l'unanimité en demandant les corrections nécessaires.

1) Délibération pour le choix d'un cabinet pour l'assistance conseil à la maîtrise d'ouvrage.

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que la gestion du service assainissement collectif est actuellement assurée selon un contrat d'affermage conclu entre la Société SOGEDO et la commune Ce contrat s'achèvera le 20 novembre 2015. Le conseil municipal doit autoriser Monsieur le maire pour le choix du cabinet qui nous aidera dans l'assistance conseil à la maîtrise d'ouvrage pour le renouvellement du contrat.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

à l'unanimité des membres présents,

AUTORISE Monsieur le Maire à faire le choix du cabinet qui assurera l'assistance conseil à la maîtrise d'ouvrage.

Monsieur Eric CARRA, commission agriculture informe de la réunion qui a eu lieu le 12 janvier avec les élus et les agriculteurs de la commune. La COPAMO avait adressé des cartes à compléter concernant les points noirs routiers, un repérage a été fait pour certains chemins ruraux ainsi que le dos d'âne situé à l'embranchement de la route du Paradis. Une liste de projets pouvant être subventionnés a été réalisée, le groupe doit y réfléchir et faire éventuellement d'autres propositions, une réunion aura lieu à nouveau en avril pour faire le point.

Projet sur les abeilles et la biodiversité : une réunion d'information pour les rontalonnais pourrait être programmée. Eric CARRA rappelle que nous habitons une commune rurale et qu'il serait bien qu'il y ait une information à ce propos dans les écoles. Arnaud PICARD contactera la directrice de l'école.

Franck GREGOIRE pour la commission jeunesse

Le conseil municipal d'enfants s'est réuni le vendredi 23 janvier 2015. Les enfants ont beaucoup de projets, ils ont fait des recherches pour la réalisation d'un skatepark, le repérage du lieu, projeter de rencontrer les élus de la commune de ST MARTIN En haut car ils viennent d'inaugurer le leur.

D'autres projets : mur d'escalade, cabane, tyrolienne, projet fleurissement massif de potager et de fleurs et création de boîte à idées pour l'école.

Les enfants ont pensé à un nom pour l'école :



La clé des champs, les apprentis, les 3 petites pommes, graines d'Alanqué, portes ouvertes, les rontalonnais. Décision lors de leur prochain conseil le 27 février 2015.

Christiane JUGNET :

Le petit Alanqué se pose quelques questions :

Suite au changement de canton

* Les déchetteries seront-elles les mêmes ? Monsieur le maire répond qu'il n'y aura aucun changement du fait que RONTALON fait partie du Syndicat Mixte de traitement des ordures ménagères Rhône Isère, le canton et le syndicat des ordures ménagères sont deux structures distinctes.

* éviter de mettre des sigles qui sont incompréhensibles pour les non-initiés ou les expliquer.

* Revoir la distribution du bulletin municipal « Horizons ». La commission communication va se réunir pour faire la bonne répartition de la tournée de distribution. Contacter les membres du P'tit Alanqué.

Christèle CROZIER , commission communication:

Elle informe de la réunion mardi 27 janvier de toutes les associations pour l'analyse du questionnaire d'enquête, et de l'assemblée générale du comité d'animation ce vendredi 30 janvier 2015.

Valérie SALIGNAT, commission voirie :

Une réunion est prévue le lundi 09 février 2015 à 20 h 30.

Les agents de la voirie ont préparé une liste de fournitures et matériel à acheter. Des priorités seront faites, certains achats dans l'immédiat d'autre à prévoir dans le plan de mandat.

Intercommunalité :

Monsieur le maire informe du plan de mandat de la COPAMO 2014-2020, les objectifs, priorisation des actions.

Le transport à la demande assuré par le conseil général du Rhône n'existera plus à partir de juin 2015. La COPAMO se pose la question sur la politique à définir pour la continuité ou non du service.

Le conseil général financera toujours le transport scolaire.

Les travaux de la création de la piscine intercommunale avancent, elle devrait être livrée en septembre 2015.

L'espace COPAMO sort de terre au Clos Fournereau à MORNANT, les travaux de construction devraient s'achever en mars 2016.

La Fédération Française du Bâtiment, en partenariat avec l'association des maires de France, la Caisse d'Épargne et la Fondation du Patrimoine a lancé la 21^{ème} édition du concours « les Rubans du Patrimoine ».

Monsieur le Maire informe de l'envoi d'un dossier de candidature pour la réhabilitation de l'école primaire.

Monsieur le maire fait part d'un rendez-vous avec Monsieur Paul DELORME, conseiller général et les services de la maison du département de MORNANT pour l'accord d'un avenant de notre contrat pluriannuel 2011-2014. Les travaux de la mise en séparatif du réseau d'assainissement collectif sur la rue des Canuts inscrits dans le contrat de rivière du Garon dont le financement est assuré avec une subvention de l'Agence de l'eau et du conseil général du Rhône sont programmés en juillet et août 2015. La modification du planning des travaux inscrits dans le contrat pluriannuel nécessite un avenant.

Monsieur le maire invite les membres de la commission P.L.U. et les membres intéressés à une réunion le jeudi 05 mars 2015 à 14 h 30 avec le Cabinet REALITES afin de revoir les avis des personnes associées sur notre projet de plan local d'urbanisme.

La commune devra réaliser une enquête publique eaux pluviales concomitamment avec celle de l'enquête publique du P.L.U.

Suite à un courrier reçu de la Préfecture, la déclaration des droits de l'homme devra être affichée à



l'école primaire. L'inspection académique nous informe qu'un préavis de grève des enseignants a été déposé pour le mardi 03 février, les personnes susceptibles d'assurer le service d'accueil seront Valérie SALIGNAT et Pascale PIECHON. Un courrier sera adressé à l'inspection d'académie.

Suite à un mail de Dominique MONGE donnant sa démission pour le suivi du sentier botanique, la convention établie entre le comité d'animation et Mr CLARON Jean Guy propriétaire du « Bacha » devra être revue.

Prévision de deux passages des brigades vertes au sentier botanique. Le planning ne sera plus assuré par la COPAMO mais par Rhône Insertion Environnement.

Il faudra prévoir un Doodle pour le planning des élections départementales de mars.

Réunion commission finances le mardi 10 février 2015 à 20 h 30 à la mairie.

La séance est levée à 22 h00.